



Rapport financier

Comptes annuels consolidés	176
Annexe aux comptes annuels consolidés	180
Rapport de l'organe de révision	209

Compte de profits et pertes du 1^{er} janvier au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2021	2020
Primes brutes émises	2	4 307 333	4 094 728
Primes cédées aux réassureurs		-211 902	-193 750
Variation du report de primes (brut)		-19 215	-14 393
Part des réassureurs à la variation du report de primes		2 049	1 906
Primes acquises pour compte propre		4 078 266	3 888 492
Sinistres et prestations d'assurance payés	3	-2 845 642	-2 609 870
Variation des provisions techniques (brut)	4	-123 420	-116 581
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	3	188 040	133 849
Variation des provisions pour le compte et aux risques de tiers		-139 285	-56 486
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)		-1 045 006	-1 041 123
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances		45 822	44 362
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		-76 555	-66 735
Produits des placements	5	222 697	218 470
Gains et pertes sur placements de capitaux	6	263 999	238 085
Charges de gestion des placements de capitaux		-34 992	-33 430
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers		42 097	25 429
Autres produits	7	42 952	47 913
Autres charges	7	-81 845	-196 701
Résultat d'exploitation		537 127	475 675
Résultat hors exploitation	8	-5 424	-4 375
Résultat avant impôts		531 703	471 300
Impôts	9	-56 768	-33 479
Bénéfice		474 935	437 821
dont attribuable à			
- Actionnaire de Mobilière Suisse Holding SA		475 254	438 453
- Parts des minoritaires		-319	-632

Bilan consolidé au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2021	2020
Actifs			
Placements de capitaux	10, 12	19 879 384	18 778 894
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	11	1 118 840	972 240
Immobilisations incorporelles	12	35 182	37 846
Immobilisations corporelles	13	229 604	245 110
Provisions techniques (brut)	15	268 229	183 119
Créances	14	203 393	185 087
Liquidités		216 169	250 368
Actifs de régularisation		142 632	146 655
Total des actifs		22 093 433	20 799 319
Passifs			
Provisions techniques (brut)	15	12 083 176	11 873 718
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	16	1 094 898	955 677
Provisions (financières) non techniques	17	653 060	578 441
Fonds pour participations futures aux excédents	18	571 788	562 064
Engagements financiers		292 205	303 996
Autres engagements	19	835 211	770 232
Passifs de régularisation		160 140	131 990
Dettes		15 690 477	15 176 118
Capital-actions	20	200 000	200 000
Réserves de capital	20	575 000	575 000
Réserves de réévaluation	21	1 989 293	1 568 361
Réserves de bénéfice		3 643 410	3 277 708
Différences de change		-6 767	168
Parts minoritaires au capital		2 020	1 963
Fonds propres consolidés		6 402 956	5 623 201
Total des passifs		22 093 433	20 799 319

Tableau de financement consolidé

en milliers de CHF	2021	2020
Versements de clients résultant de la conclusion et de la gestion de contrats d'assurance	4 499 577	4 237 147
Versements résultant de la gestion de placements	-75 951	391 380
Versements résultant d'autres prestations	27 602	16 502
Paiements aux clients résultant de la conclusion et de la gestion de contrats d'assurance	-2 835 384	-2 553 710
Paiements au personnel et aux agences générales	-1 100 999	-1 158 861
Paiements aux autorités fiscales et autres autorités	-191 611	-181 772
Autres encaissements et décaissements	-253 039	-218 080
Flux financiers relatifs à l'exploitation	70 195	532 606
Achat (-) / Vente (+):		
participations / organisations associées (déduction faite des liquidités reprises)	-56 103	-415 721
immobilisations incorporelles	-9 229	-13 399
immobilisations corporelles	-5 569	-22 210
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-70 901	-451 330
Dividendes	-30 000	-30 000
Augmentation des engagements financiers	4	500
Charges de financement	-2 805	-1 949
Variations des taux de change sur les transactions en fonds propres	-	-1 720
Variation des parts de minoritaires	-	2 266
Flux financiers relatifs aux activités de financement	-32 800	-30 904
Variations des taux de change sur les liquidités	-516	151
Variation des liquidités	-34 023	50 524
Total des liquidités exercice précédent	250 368	199 996
Variation des liquidités	-34 023	50 524
Gains et pertes de change sur les liquidités	-175	-152
Total des liquidités exercice sous revue	216 169	250 368

Tableau de variation des fonds propres consolidé

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de ré- évaluation	Différences de change	Fonds propres, sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Fonds propres, y c. parts des minoritaires
en milliers de CHF								
État au 31.12.2019	200 000	575 000	3 445 654	1 348 081		5 568 735	328	5 569 063
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excé- dents			-220 000			-220 000		-220 000
Compensation du good- will avec les fonds propres			-356 399			-356 399		-356 399
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-30 000			-30 000		-30 000
Variation des parts des minoritaires							2 266	2 266
Variation des réserves de réévaluation				220 281		220 281		220 281
Différences de change					168	168	2	170
Bénéfice annuel consolidé			438 453			438 453	-632	437 821
État au 31.12.2020	200 000	575 000	3 277 708	1 568 361	168	5 621 238	1 963	5 623 201
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excé- dents			-200 000			-200 000		-200 000
Compensation du good- will avec les fonds propres			-57 766			-57 766		-57 766
Sortie de compte avec effet sur le résultat du goodwill lors de la cession			178 471			178 471		178 471
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-30 000			-30 000		-30 000
Variation des parts des minoritaires			-257			-257	464	206
Variation des réserves de réévaluation				420 932		420 932		420 932
Différences de change					-6 935	-6 935	-87	-7 023
Bénéfice annuel consolidé			475 254			475 254	-319	474 935
État au 31.12.2021	200 000	575 000	3 643 410	1 989 293	-6 767	6 400 936	2 020	6 402 956

Annexe aux comptes annuels consolidés

Informations générales et principes fondamentaux

Première application de la norme Swiss GAAP RPC 40

La norme pour la présentation des comptes des compagnies d'assurance (Swiss GAAP RPC 40) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. À des fins de comparabilité, les valeurs de l'année passée ont été adaptées aux nouvelles prescriptions en matière de présentation des comptes. Par rapport à la norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 14, il n'y a aucune différence en ce qui concerne les principes d'évaluation. La structure des différentes composantes des comptes du Groupe a cependant subi diverses adaptations. En outre, comme le prévoient les Swiss GAAP RPC 40, des informations complémentaires sont publiées.

Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés ont été établis conformément à l'ensemble des recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la législation suisse.

Principes de consolidation

Les sociétés dont Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Font exception les sociétés immobilières non consolidées, qui sont présentées dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur actuelle.

Les organisations dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. Les pertes dépassant la valeur d'acquisition ne sont inscrites au bilan que si le Groupe Mobilière s'engage en droit ou en fait à en assumer une partie ou à participer à un plan d'assainissement en cours d'exécution ou de lancement.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société et a l'intention de conserver durablement cette participation, celle-ci est présentée dans les placements au coût d'acquisition, déduction faite des dépréciations de valeur nécessaires.

Le périmètre de consolidation est présenté [ici](#).

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du Groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale; les relations intragroupe sont éliminées. Les éventuelles parts du résultat et des capitaux propres revenant aux actionnaires minoritaires sont présentées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions intragroupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du Groupe, clôturés à la même date.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. La valeur comptable de la participation est compensée avec la part concernée de ses capitaux propres, évaluée selon des règles uniformes, à la date de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill est imputé sur les capitaux propres à la date de l'acquisition. En cas de vente d'activités, le goodwill ou le badwill imputé à une date antérieure est porté au compte de résultat. Les effets, respectivement, d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill ou d'une provision et d'une dissolution théoriques du badwill sont présentés dans l'annexe.

Conversion des monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en francs suisses. S'agissant des comptes annuels de filiales libellés en monnaie étrangère, les postes du bilan sont convertis dans la monnaie du Groupe au cours du jour de référence; les postes du compte de profits et pertes et du tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours annuels moyens. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites dans les fonds propres sans effet sur le résultat.

Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont les suivants:

Monnaies étrangères**Cours à la date du bilan**

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
EUR	1,03615	1,08118
USD	0,91110	0,88375

Cours annuels moyens

en CHF	2021	2020
EUR	1,08074	1,07025

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation ultérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas à la valeur historique (ou au coût d'acquisition amorti) mais à la valeur actuelle, on se sert, dans des conditions normales d'exploitation, du cours du jour ou de la valeur d'usage.

Immeubles de rendement

Les immeubles de rendement sont portés au bilan à la valeur actuelle, déterminée sur la base d'estimations périodiques de la valeur vénale par des experts. La valeur actuelle des immeubles construits est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (discounted cash flow, DCF); elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows) attendues de l'exploitation des immeubles de rendement, actualisées à la date du bilan.

L'évaluation inclut une analyse et une appréciation détaillées des divers postes de revenus et de dépenses. Comme base, les experts en estimation immobilière disposent de la documentation du projet, de la situation locative actuelle et d'informations complètes sur le marché. À partir de ces éléments, ils estiment les cash-flows futurs attendus et fixent le taux d'actualisation. Les évaluations sont établies compte tenu de la poursuite de l'usage actuel pour les immeubles en portefeuille ou du projet planifié. L'actualisation est faite pour chaque bien conformément aux conditions du marché et ajustée en fonction des risques.

La différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les reprises de dépréciation jusqu'à la valeur d'acquisition sont également portées au compte de résultat. Jusqu'à leur mise en exploitation, les immeubles en construction sont évalués aux coûts d'acquisition. En présence d'indices de surévaluation d'immeubles en chantier, des dépréciations de valeur sont comptabilisées immédiatement avec effet sur le résultat.

Placements à revenu fixe

Les titres à revenu fixe, les prêts et les prêts hypothécaires sont, en règle générale, détenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est présentée au compte de résultat. Si le remboursement intégral à la date d'échéance ou si le paiement des intérêts sont menacés, il est procédé immédiatement à une correction de valeur avec effet sur le résultat. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons le montant de la correction de valeur à l'aide de notre propre modèle d'évaluation. Si les motifs qui justifiaient la correction de valeur disparaissent, cette dernière est immédiatement dissoute avec effet sur le résultat.

Actions et parts de fonds

Les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée dans le compte de résultats, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

Dérivés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non utilisés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion (préparation de l'acquisition et amélioration du rendement).

Les dérivés sont évalués aux cours du jour. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les fluctuations de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat; pour les dérivés utilisés à des fins de couverture, il n'y a pas de compensation avec incidence sur le résultat de l'effet produit sur l'opération sous-jacente.

Or

L'or est porté au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est immédiatement inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements.

Placements alternatifs (tels que capital-risque, fonds spéculatifs, capital-investissement, dette privée)

Les instruments de capitaux étrangers non cotés sont portés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés étant évalués à la valeur actuelle, déterminée par des prestataires tiers indépendants. Si aucune valeur actuelle n'est disponible, l'évaluation a lieu au coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Autres placements de capitaux

Autres placements de capitaux: sont comptabilisés sous ce poste les fonds gérés conformément à la stratégie de placement, mais qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de placements au jour le jour, de dépôts à terme et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués à la valeur actuelle (cours du jour).

Placements et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers

Sont inscrits au bilan sous ces postes les assurances vie liées à des participations et les produits d'assurance vie constitutifs de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. En ce qui concerne les assurances liées à des participations, les preneurs d'assurance participent pour leur compte et à leur risque au résultat ou à la variation de valeur des placements. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques qui garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), ce qui détermine dans le même temps le montant des provisions techniques correspondantes.

Placements provenant d'opérations de capitalisation et provisions techniques pour opérations de capitalisation

Les placements provenant d'affaires de capitalisation comprennent aussi bien les positions pour lesquelles la Mobilière assume elle-même le risque de placement que celles pour lesquelles ce risque est supporté par des tiers, que ce soit par le client pour les parts participatives ou par la banque partenaire pour les parts garanties vis-à-vis du client. Les placements provenant d'affaires de capitalisation sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour) pour toutes les catégories de placements. Les titres détenus dans le dépôt nostro sont aussi comptabilisés à la valeur actuelle, car destinés à la vente. Les fluctuations de valeur de marché sont présentées dans le compte de résultat en tant que résultat des placements pour les assurances vie liées à des participations. Les provisions techniques pour affaires de capitalisation sont actualisées, pour les parts garanties, sur la base de la courbe swap actuelle. Pour les parts participatives, il est tenu compte de la valeur actuelle des placements concernés, afin de garantir l'égalité de traitement des actifs et des passifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises et celles créées par l'entreprise elle-même, se trouvant dans le pouvoir de disposition de l'entité, destinées à la commercialisation de licences d'utilisation, ainsi que les logiciels informatiques, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable pendant plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur trois à cinq ans; dans des cas justifiés, la période d'amortissement peut toutefois être prolongée jusqu'à vingt ans au plus. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des corrections de valeur supplémentaires non planifiées s'avèrent nécessaires, elles sont effectuées à charge du résultat de la période correspondante.

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition de polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation et sur la base du coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, déduction faite de la valeur résiduelle éventuelle (y c. terrain), sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation.

La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été fixée comme suit:

- Mobilier / machines / véhicules: de 2 à 10 ans
- Matériel informatique / réseaux: de 3 à 10 ans
- Installations: de 10 à 20 ans
- Immeubles d'exploitation: de 40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si des corrections de valeur supplémentaires non planifiées s'avèrent nécessaires, elles sont effectuées à charge du résultat de la période correspondante.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur actuelle (cours du jour).

Créances et autres engagements

Ces postes sont évalués à la valeur historique. Le du croire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur individuelles sur des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques sur le risque de défaillance.

Provisions techniques non-vie

L'évaluation des provisions techniques non-vie est effectuée en principe en brut et en net (c.-à-d. avant et après déduction des parts des réassureurs), selon les prescriptions du droit de la surveillance.

S'agissant des affaires non-vie, on distingue les provisions techniques suivantes: reports de primes, provisions pour sinistres, provisions pour frais de traitement des sinistres, réserves mathématiques pour rentes, provisions pour participations aux excédents, autres provisions techniques et provisions de fluctuations.

L'évaluation des provisions techniques s'effectue en principe sur une base nominale; autrement dit, hormis les réserves mathématiques pour rentes, en application des prescriptions du droit de la surveillance, les provisions ne sont pas actualisées. Les réserves mathématiques pour rentes sont calculées sur la base des normes comptables en vigueur, et si nécessaire renforcées.

- Le report de primes est délimité dans le temps au pro rata temporis pour chaque contrat conformément aux conditions contractuelles.
- Les provisions pour sinistres sont évaluées au moyen de modèles d'évaluation actuarielle reconnus. La base des données comporte, d'une part, les triangles de liquidation pour les paiements, les provisions pour sinistres individuels, le nombre de sinistres et les prétentions récursoires, et d'autre part, des informations relatives à la répartition des risques au sein du portefeuille, telles que les primes acquises, les sommes de salaires, les sommes d'assurance et le nombre de risques.
- L'évaluation des provisions pour frais de traitement de sinistres se fait selon deux composantes: les frais de traitement de sinistres directement allouables et les frais de traitement de sinistres non directement allouables. Les frais de traitement de sinistres directement allouables sont en principe représentés sous forme de triangles de liquidation et évalués au moyen des mêmes méthodes actuarielles que les provisions pour sinistres. L'évaluation des frais de traitement de sinistres non directement allouables se fait selon la méthode New York.
- Les réserves mathématiques pour rentes sont évaluées conformément aux prescriptions relatives aux normes comptables. Ces prescriptions incluent des prescriptions relatives au taux technique de rémunération et à la mortalité des bénéficiaires de rentes.
- Les provisions pour participations aux excédents sont évaluées selon les règles prescrites contractuellement pour la détermination de la participation aux excédents.
- Les autres provisions techniques englobent, entre autres, les différences d'évaluation résultant de différences entre paramètres externes et paramètres internes, par exemple par rapport à la mortalité (surmortalité / sous-mortalité dans l'assurance LAA), et de taux technique rémunérant les réserves mathématiques pour rentes (taux sans risque vs. taux de calcul technique). S'agissant des affaires à liquidation longue, l'effet du renchérissement historique implicite de sinistre est comparé aux prévisions d'inflation à long terme d'établissements de renom (BNS, FINMA, etc.)

Provisions techniques vie

Les provisions techniques dans l'assurance sur la vie sont déterminées conformément aux prescriptions du droit de la surveillance, en principe pour chaque contrat. Les provisions statutaires correspondent en principe aux provisions tarifaires, marges incluses, éventuellement majorées au moyen d'une réduction des taux techniques déterminants. Les provisions statutaires insuffisantes sont renforcées. Ces renforcements sont constitués pour les risques biométriques et les intérêts.

Les provisions techniques dans l'assurance sur la vie sont globalement suffisantes au sens de la directive de l'Association suisse des actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie, conformément aux prescriptions du droit de la surveillance. Les provisions techniques garantissent avec une sécurité suffisante le respect durable des engagements résultant des contrats d'assurance.

La comparaison se fonde sur des «provisions best estimate avec marges» selon la directive susmentionnée: la détermination des cash-flows tient compte, pour l'ensemble des hypothèses best estimate, de suppléments et de déductions, afin d'accroître la sécurité des calculs. Ces suppléments et déductions correspondent à ceux prévus dans la version de ladite directive faisant foi. La détermination du vecteur de rendement tient compte de la structure des placements, en particulier de la durée des propres placements de capitaux. Afin que les engagements puissent être garantis durablement avec une sécurité suffisante, les provisions constituées doivent nécessairement être supérieures au best estimate avec marge («provisions suffisantes»).

L'ensemble des provisions techniques satisfait au test d'exigences minimales de l'ASA. Parmi les trois scénarios que comporte ce test, le «scénario de rendement et longévité», qui se base sur des taux d'intérêt et une mortalité réduits, est le plus exigeant, et de ce fait déterminant pour l'assurance sur la vie.

L'assurance vie individuelle couvre les risques biométriques décès et invalidité, tandis que l'assurance vie collective, outre les risques décès et invalidité, couvre aussi, dans une faible mesure, la longévité.

Dans l'assurance sur la vie, tant les provisions pour prestations d'assurance que les réserves mathématiques sont exposées au risque d'intérêt et au risque biométrique. Des renforcements ont été constitués pour les assurances vie constitutives de capital en raison de la prise en compte du risque d'intérêt, et pour les rentes de vieillesse et survivants, en raison de la prise en compte du risque d'intérêt et du risque biométrique (longévité).

Le risque d'annulation comporte différents aspects: dans le cas des assurances épargne, il s'agit d'une perte possible si la valeur de rachat est supérieure à la valeur du marché des placements correspondants; dans le cas de toutes les assurances, il s'agit de la disparition de gains attendus et de la disparition des contributions de couverture des coûts. Dans les affaires d'assurance-vie, nous essayons de limiter le risque d'annulation en maintenant l'attractivité des produits. Étant donné que les provisions sont suffisantes, le risque d'annulation représente avant tout un risque de rendement et non un risque de solvabilité. Aucune provision n'a été constituée pour le risque de rachat, étant donné que les frais d'acquisition ne sont pas portés à l'actif.

Si nécessaire, afin d'assurer le financement des taux d'intérêt garantis, des provisions techniques statutaires sont renforcées comme mentionné ci-dessus. Le besoin de renforcement résulte de l'actualisation des flux de trésorerie déterminants au moyen d'un taux de deuxième ordre basé sur une moyenne mobile de taux sans risque et tenant compte, en outre, de la part des valeurs réelles dans le portefeuille de la Mobilière Vie. La moyenne mobile correspond à la moyenne sur sept ans des taux swap à dix ans.

En assurance vie, les excédents résultent de différences positives entre le rendement effectivement obtenu et l'intérêt garanti ainsi qu'entre les résultats prévisionnel et effectif des processus de risque et de frais. Les montants correspondants sont affectés les années suivantes aux provisions destinées à financer les futures attributions d'excédents aux assurés, dont le montant est fixé compte tenu des dispositions légales et contractuelles applicables ainsi que de la politique d'excédents propre à l'entreprise. Ces provisions incluent la part des plus-values et des moins-values avec ou sans effet sur le résultat revenant aux assurés, conformément aux dispositions relatives à la quote-part légale applicables dans les affaires de prévoyance professionnelle. La part revenant aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation entre les comptes consolidés et les comptes individuels établis selon les principes du droit commercial (provenant des réserves issues du bénéfice, des réserves de réévaluation et d'opérations antérieures avec effet sur le résultat) est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables. Les réserves de réévaluation sont diminuées de ces parts.

S'agissant des contrats de prévoyance professionnelle non soumis à la quote-part légale, les provisions pour participations futures des assurés aux excédents ne comportent pas de parts de réserves de réévaluation. Les attributions d'excédents se fondent sur des facteurs techniques de succès et sont indépendantes de l'évolution du marché des capitaux.

S'agissant des contrats de prévoyance privée, les provisions pour participations futures des assurés aux excédents ne comportent pas de parts de réserves de réévaluation, en raison de l'absence d'obligation contractuelle d'accorder des participations futures aux excédents.

Provisions pour fluctuations

Les provisions pour fluctuations sont évaluées au niveau de chaque société. Les principes de constitution et de dissolution des provisions pour fluctuations sont définis dans le plan d'affaires de chaque société et se fondent sur des volatilités historiques. En raison de la propension au risque de la Mobilière, les valeurs minimale, cible et maximale sont définies selon des prescriptions méthodiques objectivant et limitant la gestion des provisions pour fluctuations. Les valeurs minimale, cible et maximale des provisions pour fluctuations sont réévaluées annuellement.

Provisions non techniques (financières)

Les provisions non techniques sont des engagements présumés découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance de ces engagements sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à la valeur estimée des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur leur utilisation, leur dissolution et leur constitution. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres engagements ou dans les passifs de régularisation.

Fonds pour participations futures aux excédents

Selon ses résultats, la Mobilière – fidèle aux valeurs de la coopérative – rétrocède également une part de ses excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'Assemblée générale de chaque société; il appartient ensuite au Conseil d'administration de décider chaque année de leur utilisation.

Engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts

Les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres engagements ou dans les passifs de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux relevant du droit fiscal sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs se compensent, dans la mesure où ils concernent le même sujet fiscal. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés et présentés dans les créances que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les futurs engagements fiscaux. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs sont présentés dans les provisions pour impôts. Le taux d'imposition appliqué correspond au taux attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance

Les plans de prévoyance sont financés par des cotisations de l'employeur et des employés. Les cotisations de l'employeur sont présentées par période sous les charges de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des personnes morales juridiquement autonomes et indépendantes de l'employeur. Ces plans à cotisations définies assurent des prestations vieillesse, invalidité et décès, versées conformément au règlement de l'institution de prévoyance. Le Groupe Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, les premiers, au passif et, les seconds, à l'actif en fonction de l'importance respectivement de l'avantage économique effectif ou des engagements qu'ils représentent pour l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes:

1. des réductions ou des exonérations des cotisations sont prévues par les statuts ou par un règlement;
2. l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des cotisations;
3. les buts de la prévoyance sont garantis et atteints;
4. la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire des cotisations.

Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement suite à un découvert, les dispositions de la LPP et de l'OPP 2 prévoient notamment que l'institution de prévoyance puisse percevoir auprès de l'employeur et du salarié des cotisations (à fonds perdus) destinées à combler le découvert pendant toute la durée de ce dernier, ce qui se traduit par un engagement direct de l'employeur. Les réserves de cotisation de l'employeur sont comptabilisées à l'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont présentées sous les charges de personnel, compte tenu des renoncements à l'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'actualisation.

Périmètre de consolidation

Participations	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	-	-	200 000	200 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100	100	148 000	148 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100	100	25 000	25 000	Consolidation complète
Limmat Compagnie d'Assurances SA, Berne	100	100	10 000	10 000	Consolidation complète
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Mobi24 SA, Berne	100	100	200	200	Consolidation complète
Mobilière Suisse Risk Engineering SA, Berne (anc. Protekta Conseils-Risques SA)	100	100	100	100	Consolidation complète
XpertCenter SA, Berne	100	100	100	100	Consolidation complète
Trianon AG, Renens	100	100	685	685	Consolidation complète
SC, SwissCaution SA, Nyon	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Services SA, Berne	100	100	100	100	Consolidation complète
bexio SA, Rapperswil	100	100	618	618	Consolidation complète
Buildigo SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Lightbird Ventures SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Flatfox AG, Berne (anc. aroov AG)	94,0	80,0	331	100	Consolidation complète
Scout24 Suisse SA, Flamatt	-	50,0	-	225	Mise en équivalence
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG, Ittigen	33,3	33,3	10 800	10 800	Mise en équivalence
Ringier SA, Zofingue	25,0	25,0	300	300	Mise en équivalence
Credit Exchange SA, Zurich ¹	23,8	23,8	105	105	Mise en équivalence
Swiss Entrepreneurs SA, Zurich	25,0	25,0	100	100	Mise en équivalence
Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne	23,0	23,0	2 825	2 825	Mise en équivalence
Nexxiot AG, Zurich	39,7	47,9	425	351	Mise en équivalence
GARAIO REM AG, Berne	40,0	40,0	107	107	Mise en équivalence
Liiva SA, Zurich	50,0	50,0	100	100	Mise en équivalence
SMG Swiss Marketplace Group SA, Zurich (11.11.2021) ²	29,5	-	2 439	-	Mise en équivalence

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, une société d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

¹ Au 31.12.2021, la part assortie au droit de vote est de 25% (31.12.2020: 25%).

² Au 31.12.2021, la part assortie au droit de vote est de 25%.

	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
Companjon Holding Limited, Dublin ³	98,8	99,0	126	126	Consolidation complète
Companjon Services DAC, Dublin	98,8	99,0	40	40	Consolidation complète
Companjon Insurance DAC, Dublin	98,8	99,0	95	95	Consolidation complète
Companjon Admin GmbH, Düsseldorf	98,8	-	25	-	Consolidation complète
bexio Deutschland GmbH (en liquidation), Berlin	100	100	25	25	Consolidation complète

³ Le pourcentage des droits de vote au 31.12.2021 est de 96,2% (31.12.2020: 96,8%).

1 Rapport sectoriel

Compte de profits et pertes en milliers de CHF	Non-vie		Vie		Autres prestations		Éliminations		Groupe	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Primes brutes émises	3 440 382	3 292 414	866 951	802 314	-	-	-	-	4 307 333	4 094 728
Primes cédées aux réassureurs	-207 146	-188 779	-4 756	-4 971	-	-	-	-	-211 902	-193 750
Variation du report de primes (brut)	-20 339	-15 817	1 123	1 424	-	-	-	-	-19 215	-14 393
Part des réassureurs à la variation du report de primes	2 049	1 906	-	-	-	-	-	-	2 049	1 906
Primes acquises pour compte propre	3 214 947	3 089 725	863 318	798 768	-	-	-	-	4 078 266	3 888 492
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut)	-2 277 803	-2 078 204	-567 840	-531 666	-	-	-	-	-2 845 642	-2 609 870
Variation des provisions techniques (brut)	38 042	64 529	-161 463	-181 110	-	-	-	-	-123 420	-116 581
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	186 218	132 642	1 822	1 207	-	-	-	-	188 040	133 849
Variation des provisions pour assurances vie liées à des participations	-	-	-139 285	-56 486	-	-	-	-	-139 285	-56 486
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	-912 974	-914 794	-132 032	-126 329	-	-	-	-	-1 045 006	-1 041 123
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances	45 822	44 362	-	-	-	-	-	-	45 822	44 362
Part d'excédents versées aux preneurs d'assurance	-30 733	-31 275	-45 822	-35 461	-	-	-	-	-76 555	-66 735
Produit des placements	128 546	125 617	92 808	91 566	10 572	9 199	-9 229	-7 912	222 697	218 470
Gains et pertes sur placements de capitaux	162 331	140 028	101 667	94 517	1	3 541	-	-	263 999	238 085
Frais de gestion des placements de capitaux	-22 552	-21 574	-12 205	-11 681	-235	-174	-	-	-34 992	-33 430
Résultat des placements de capitaux pour les assurances vie liées à des participations	-	-	42 097	25 429	-	-	-	-	42 097	25 429
Autres produits ¹	11 877	21 370	6 245	6 587	24 831	19 956	-	-	42 952	47 913
Autres charges ¹	-30 884	-112 072	-6 841	-39 454	-44 120	-45 175	-	-	-81 845	-196 701
Résultat d'exploitation	512 838	460 352	42 469	35 888	-8 952	-12 653	-9 229	-7 912	537 127	475 675
Résultat hors exploitation	-9 396	-6 953	-3 019	-2 897	-2 238	-2 437	9 229	7 912	-5 424	-4 375
Résultat avant impôts	503 443	453 399	39 451	32 991	-11 190	-15 090	-	-	531 703	471 300
Impôts	-49 963	-28 494	-5 568	-4 298	-1 238	-687	-	-	-56 768	-33 479

Bénéfice/Perte	453 480	424 905	33 883	28 693	-12 428	-15 777	-	-	474 935	437 821
- Dont parts des minoritaires	-231	-304	-	-	-87	-328	-	-	-319	-632
¹ Dont résultat de change des postes non techniques	-707	-72 628	-674	-33 065	-139	-67	-	-	-1 521	-105 760

Postes du bilan en milliers de CHF	Non-vie		Vie		Autres prestations		Éliminations		Groupe	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Placements de capitaux	11 721 731	10 805 895	8 177 511	7 804 753	1 974 045	1 722 360	-1 993 904	-1 554 114	19 879 384	18 778 894
Provisions techniques brutes	5 685 677	5 699 474	6 397 498	6 174 244	-	-	-	-	12 083 176	11 873 718

Explications relatives au compte de profits et pertes

2 Primes brutes émises

en milliers de CHF	2021	2020
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres assurances de choses	1 149 944	1 116 127
Assurance responsabilité civile	330 617	323 259
Assurance véhicules à moteur	1 041 427	1 019 204
Assurance marine, aviation et transport	11 613	11 413
Assurance caution	63 672	61 525
Assurance accidents	265 107	248 714
Assurance maladie	358 965	319 619
Assurance de protection juridique	143 418	131 886
Autres assurances	29 603	25 119
Total affaires directes	3 394 365	3 256 867
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	46 017	35 548
Total primes brutes comptabilisées non-vie	3 440 382	3 292 414
Prévoyance professionnelle		
Assurances vie à primes périodiques	236 550	242 994
Assurances vie à prime unique	98 142	107 742
Total prévoyance professionnelle	334 692	350 736
Prévoyance privée		
Assurances vie à primes périodiques	347 171	334 403
Assurances vie à prime unique	2 313	2 593
Assurances vie liées à des participations	182 775	114 582
Total prévoyance privée	532 259	451 578
Total primes brutes vie	866 951	802 314
Total primes brutes comptabilisées	4 307 333	4 094 728

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

3 Sinistres et prestations d'assurance payés

en milliers de CHF	2021	2020
Sinistres et prestations d'assurance payés (brut)	-2 845 642	-2 609 870
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	104 352	91 224
Sinistres et prestations d'assurance payés pour compte propre (net)	-2 741 290	-2 518 646

4 Variation des provisions techniques (brut)

en milliers de CHF	2021	2020
Provisions pour prestations d'assurance	-1 312	61 334
Réserve mathématique	-91 165	-105 431
Autres provisions techniques	-30 943	-72 484
Variation des provisions techniques (brut)	-123 420	-116 581

Les provisions de fluctuations sont restées inchangées au cours de l'exercice sous revue (elles avaient été réduites de 200 MCHF en 2020).

5 Produits des placements

en milliers de CHF	2021	2020
Immeubles de rendement	62 604	64 046
Participations non consolidées	1 183	1 177
Organisations associées	589	473
Titres à revenu fixe	38 358	47 529
Prêts	6 507	8 704
Hypothèques	17 751	17 950
Actions	43 155	45 007
Parts de fonds	32 808	32 052
Placements alternatifs	19 706	1 433
Liquidités	36	101
Total	222 697	218 470

6 Gains et pertes sur placements de capitaux

en milliers de CHF	Moins-values reconnues au compte de résultat (amortissements)		Revalorisations		Gains réalisés		Pertes réalisées		Total des gains et pertes sur placements de capitaux	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Immeubles de rendement	-4 586	-4 171	8 933	6 495	1 458	2 849	-	-	5 805	5 173
Participations non consolidées	-4 808	-1 418	16	817	199	539	-	-	-4 593	-62
Organisations associées	-184 672	-20 918	199 232	11 259	-	-	-	-	14 560	-9 659
Titres à revenu fixe	-2	-	354	0	34 644	53 428	-4 974	-13 593	30 022	39 835
Prêts	-	-525	-	-	-	-	-	-	-	-525
Hypothèques	-	-39	-	-	-	-	-	-	-	-39
Actions	-7 815	-3 872	1 017	2 218	222 689	214 357	-17 621	-89 666	198 270	123 036
Parts de fonds	-6 866	-12 629	2 474	21	36 599	40 456	-5 403	-8 149	26 805	19 699
Produits dérivés	-	-4 931	-	-	40 367	136 565	-53 957	-76 212	-13 590	55 421
Or	-69	-	-	-	-	-	-	-	-69	-
Placement alternatifs	-1 608	-811	57	970	8 355	5 342	-17	-293	6 788	5 207
Total	-210 426	-49 315	212 084	21 779	344 312	453 535	-81 970	-187 913	263 999	238 085

7 Autres produits / charges

en milliers de CHF	2021	2020
Produits d'autres prestations	24 808	19 856
Gains de change sur les postes non techniques	17 809	27 520
Divers autres produits	335	537
Autres produits	42 952	47 913
Charges d'autres prestations	-43 969	-45 108
Pertes de change sur les postes non techniques	-19 330	-133 280
Diverses autres charges	-18 546	-18 313
Autres charges	-81 845	-196 701

8 Résultat hors exploitation

en milliers de CHF	2021	2020
Frais de financement	-2 805	-3 138
Autres intérêts passifs	-2 619	-1 237
Résultat hors exploitation	-5 424	-4 375

9 Impôts

en milliers de CHF	2021	2020
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-45 153	-40 496
Impôts différés	-11 615	7 016
Total Impôts	-56 768	-33 479

Le taux d'intérêt différé moyen de 19% correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts (2020: 19%). Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 19,1 MCHF (31.12.2020: 13,1 MCHF).

Explications concernant le bilan

10 Placements de capitaux

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Immeubles de rendement	2 256 681	2 134 956
Participations non consolidées	75 958	74 196
Organisations associées	334 881	152 035
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 31.12.2021: 6 718 546; 31.12.2020: 6 751 859) ¹	6 522 650	6 373 521
Prêts (valeur actuelle 31.12.2021: 1 025 736; 31.12.2020: 1 048 058) ¹	1 022 859	1 024 107
Hypothèques (valeur actuelle 31.12.2021: 1 599 080; 31.12.2020: 1 584 762) ¹	1 578 072	1 546 847
Actions	2 491 548	2 252 587
Parts de fonds ²	2 766 026	2 711 450
Produits dérivés	6 446	27 727
Or	1 011 404	965 485
Placement alternatifs	1 337 512	1 052 877
Liquidités	461 116	435 216
Autres placements de capitaux	14 231	27 890
Total des placements de capitaux ³	19 879 384	18 778 894
¹ Hors intérêts courus des placements à revenu fixe (actifs de régularisation)	27 972	34 268
² Dont fonds à investisseur unique Mobifonds Pension Horizon	316 503	296 489
³ Hors liquidités (ne font pas partie des placements de capitaux)	216 169	250 368

Mobifonds Pension Horizon

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Titres à revenu fixe	39 142	38 363
Actions	34 117	31 182
Parts de fonds	162 116	187 844
Placements alternatifs	73 981	24 402
Autres placements de capitaux (surtout liquidités à vue)	7 147	14 698
Mobifonds Pension Horizon	316 503	296 489

Corrections de valeur

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Participations non consolidées	-41 740	-38 795
Organisations associées	-11 359	-17 000
Prêts	-525	-525
Actions	-13 194	-9 041
Parts de fonds	-9 866	-12 746
Produits dérivés	-	-1 958
Or	-69	-
Placements alternatifs	-3 486	-1 926
Total corrections de valeur	-80 238	-81 991

Placements de capitaux évalués aux valeurs d'acquisition après déduction des ajustements de valeur nécessaires

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Placements alternatifs	44 491	312

Instruments financiers dérivés

en milliers de CHF	Valeur actuelle active Placements de capitaux		Valeur actuelle passive Autres engagements	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2021
Devises / actions				
À des fins de couverture	6 446	27 727	-	1 958

11 Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations

en milliers de CHF	Pour le compte et au risque de tiers		Placements résultant d'opérations de capitalisation		Total	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Titres à revenu fixe	-	-	75 833	52 984	75 833	52 984
Parts de fonds	952 543	810 091	4 280	2 407	956 823	812 498
Autres placements de capitaux	82 449	103 643	3 734	3 115	86 184	106 758
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	1 034 992	913 734	83 848	58 506	1 118 840	972 240

La valeur des parts de fonds dans le propre portefeuille de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 200,3 kCHF (31.12.2020: 59 kCHF).

La valeur des obligations à zéro dans le propre portefeuille de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 22,7 kCHF (31.12.2020: 16.2 kCHF).

12 Tableau des actifs immobilisés

en milliers de CHF	2021	2020
Valeur comptable nette au 01.01	2 134 956	2 079 013
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01	1 660 535	1 651 809
Entrées	7 270	12 419
Sorties	-1 236	-3 693
État au 31.12	1 666 569	1 660 535
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01	-73 184	-75 428
Amortissements	-4 586	-4 171
Revalorisations	8 843	6 415
État au 31.12	-68 926	-73 184
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée)	659 039	547 605
Valeur comptable nette au 31.12	2 256 681	2 134 956
- Dont immeubles en construction	11 541	7 817
- Dont terrains non bâtis	32 390	26 670
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition	590 112	474 421

Le taux d'actualisation réel moyen du portefeuille, pondéré par la valeur de marché, s'élevait à 2,9% au terme de l'exercice écoulé (3,1% au 31.12.2020), la fourchette des taux des différents immeubles oscillant entre 2,1% et 4,0% (entre 2,3% et 4,0% au 31.12.2020).

en milliers de CHF	Participations non consolidées (placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles	
	2021	2020	2021	2020
Valeur comptable nette au 01.01	74 196	75 244	37 846	37 029
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01	112 992	120 244	122 016	117 756
Entrées	6 729	4 060	8 889	12 720
Entrée dans le périmètre de consolidation	0	-	1 162	-
Sorties	-2 022	-11 312	-5 096	-8 461
État au 31.12	117 698	112 992	126 970	122 016
Amortissements cumulés				
État au 01.01	-38 795	-45 000	-84 169	-80 727
Amortissements ordinaires	-	-	-9 887	-9 954
Amortissement extraordinaire	-4 967	-1 259	-2 348	-
Revalorisations	-	817	-	-
Sorties	2 022	6 647	4 618	6 512
État au 31.12	-41 740	-38 795	-91 788	-84 169
Valeur comptable nette au 31.12	75 958	74 196	35 182	37 846

Organisations associées en milliers de CHF	Organisations associées (placements)	
	2021	2020
Valeur de bilan au 01.01	152 035	101 094
Entrées provenant des investissements	236 283	63 776
Sorties résultant de désinvestissements	-83 511	-
Part au résultat des organisations associées	30 545	-12 363
Dividendes perçus	-473	-473
Valeur de bilan au 31.12	334 881	152 035

Immobilisations corporelles en milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Ouvrages et installations		Total immobilisations corporelles	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Valeur comptable nette au 01.01	186 354	194 851	58 756	51 932	245 110	246 784
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01	385 021	386 192	126 216	117 296	511 237	503 488
Entrées	1 016	2 562	5 269	19 538	6 286	22 100
Sorties	-	-2 558	-11 077	-11 795	-11 077	-14 352
Reclassification	-	-1 175	-	1 175	-	-
Effets de change	-	-	-5	1	-5	1
État au 31.12	386 037	385 021	120 403	126 216	506 441	511 237
Amortissements cumulés						
État au 01.01	-198 667	-191 341	-67 460	-65 364	-266 127	-256 704
Amortissements ordinaires	-7 321	-7 326	-14 237	-13 794	-21 558	-21 120
Effets de change	-	-	2	-0	2	-0
Sorties	-	-	10 846	11 697	10 846	11 697
État au 31.12	-205 988	-198 667	-70 849	-67 460	-276 836	-266 127
Valeur comptable nette au 31.12	180 050	186 354	49 555	58 756	229 604	245 110

13 Goodwill théorique des actifs immobilisés

en milliers de CHF	Goodwill théorique	
	2021	2020
Valeur comptable nette au 01.01	791 460	618 663
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01	1 235 417	879 018
Entrées	57 766	356 399
Sorties	-178 471	-
État au 31.12	1 114 712	1 235 417
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01	-443 956	-260 355
Amortissements	-111 172	-183 601
Sorties	47 687	-
État au 31.12	-507 442	-443 956
Valeur comptable nette au 31.12	607 270	791 460

Le goodwill issu d'acquisitions est directement compensé avec les fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill aurait les effets suivants sur les comptes consolidés:

Effet sur le compte de profits et pertes

en milliers de CHF	2021	2020
Bénéfice consolidé	474 935	437 821
Amortissement du goodwill	-63 485	-183 601
Bénéfice consolidé théorique, y compris l'amortissement du goodwill	411 450	254 220

Effet sur le compte de profits et pertes

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Fonds propres consolidés selon bilan	6 402 956	5 623 201
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	607 270	791 460
Fonds propres consolidés théoriques, y compris la valeur comptable nette du goodwill	7 010 226	6 414 661

14 Créances

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Créances envers des réassureurs	21 535	22 030
Créances envers des preneurs d'assurance	215 928	194 617
./ . ajustements de valeurs	-96 790	-93 974
Créances envers des agents et intermédiaires	8 906	7 064
./ . ajustements de valeurs	-211	-211
Créances envers des compagnies d'assurance	4 618	5 098
Créances envers des participations non consolidées, d'autres entreprises ou personnes proches	1 584	4 733
Créances envers des caisses de pension	2 224	2 615
Créances envers des autorités fiscales	28 639	27 758
Créances envers d'autres prestations	3 325	2 592
./ . ajustements de valeurs	-228	-265
Autres créances	14 198	13 294
./ . ajustements de valeurs	-335	-264
Total des créances	203 393	185 087

15 Provisions techniques (brut)

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Reports de primes	687 966	668 751
Provisions pour prestations d'assurance	6 387 388	6 388 550
Réserve mathématique	3 385 580	3 294 415
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	16 641	10 979
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	447 959	384 889
Autres provisions techniques	1 157 642	1 126 134
Provisions techniques brutes	12 083 176	11 873 718
Reports de primes	-20 367	-18 317
Provisions pour prestations d'assurance	-246 768	-163 079
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	-1 095	-1 722
Part des réassureurs aux provisions techniques	-268 229	-183 119
Reports de primes	667 599	650 433
Provisions pour prestations d'assurance	6 140 620	6 225 471
Réserve mathématique	3 385 580	3 294 415
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	16 641	10 979
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	446 864	383 167
Autres provisions techniques	1 157 642	1 126 134
Provisions techniques pour compte propre (net)	11 814 946	11 690 599

Provisions techniques (brutes)	Report de primes	Provisions pour prestations d'assurance	Réserve mathématique	Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	Provisions pour participations futures aux excédents	Autres provisions techniques	Total des provisions techniques
en milliers de CHF							
État au 31.12.2019	654 358	6 451 814	3 188 984	8 887	351 947	1 053 686	11 709 675
Utilisation	-	-887 194	-249 426	-669	-28 978	-	-1 166 267
Dissolution/constitution avec effet sur le résultat	14 393	823 930	354 857	2 761	61 921	72 448	1 330 310
État au 31.12.2020	668 751	6 388 550	3 294 415	10 979	384 889	1 126 134	11 873 718
Utilisation	-	-1 004 857	-274 067	-5 929	-12 272	-	-1 297 124
Dissolution/constitution avec effet sur le résultat	19 215	1 003 695	365 232	11 590	75 341	31 508	1 506 581
État au 31.12.2020	687 966	6 387 388	3 385 580	16 641	447 959	1 157 642	12 083 176

Traitement des sinistres

Analyse du traitement des sinistres

en millions de CHF	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Année de survenance de sinistres	Total
À la fin de l'année de survenance	1 656	1 622	1 709	1 717	1 844	1 774	1 943	1 926	2 169	2 294		
1 an après	1 673	1 611	1 720	1 692	1 855	1 783	1 954	1 926	2 165			
2 ans après	1 649	1 621	1 667	1 693	1 828	1 752	1 923	1 908				
3 ans après	1 643	1 585	1 645	1 685	1 781	1 725	1 915					
4 ans après	1 616	1 571	1 630	1 655	1 762	1 717						
5 ans après	1 591	1 550	1 610	1 627	1 755							
6 ans après	1 596	1 531	1 599	1 620								
7 ans après	1 575	1 524	1 589									
8 ans après	1 560	1 517										
9 ans après	1 556											
Frais de sinistres estimés	1 556	1 517	1 589	1 620	1 755	1 717	1 915	1 908	2 165	2 294		18 037
Indemnités de sinistre déjà versées	-1 459	-1 463	-1 358	-1 449	-1 537	-1 702	-1 740	-1 708	-1 997	-1 394		-15 807
Provisions pour prestations d'assurance constituées au cours des dix dernières années (brut)	98	54	231	171	219	15	174	200	168	900		2 230
Provisions pour sinistres constituées avant 2011 (brut)												2 343
Provisions affaires indirectes												74
Provisions pour prestations d'assurance (brut)												4 647
Part de la réassurance												-230
Provisions pour prestations d'assurance (net)												4 418

16 Provisions techniques des assurances vie liées à des participations

en milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Ouvrages et installations		Total immobilisations corporelles	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	1 034 792	913 675	60 106	42 002	1 094 898	955 677

17 Provisions non techniques (financières)

en milliers de CHF	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non techniques (financières)
État au 31.12.2019	470 121	133 602	603 723
Utilisation	-	-71 511	-71 511
Dissolution	-12 313	-1 818	-14 132
Constitution	53 993	6 367	60 360
État au 31.12.2020	511 801	66 640	578 441
Utilisation	-	-32 839	-32 839
Dissolution	-17 901	-850	-18 751
Constitution	122 127	4 082	126 208
État au 31.12.2021	616 026	37 033	653 060

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les passifs de régularisation. Les autres provisions au 31.12.2021 concernent les mesures structurelles des caisses de pension, les achats de participations et les prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs. Les futures prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 1,25% (31.12.2020: 1,25%).

18 Fonds pour participations futures aux excédents

en milliers de CHF	2021
État au 31.12.2019	470 670
Constitution	220 000
Utilisation	-128 605
État au 31.12.2020	562 064
Constitution	200 000
Utilisation	-190 276
État au 30.06.2021	571 788

19 Autres engagements

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Engagements envers des réassureurs	822	798
Engagements envers des preneurs d'assurance	752 706	663 348
Engagements envers des agents et intermédiaires	9 534	8 218
Engagements envers des compagnies d'assurance	2 145	3 801
Engagements envers des participations, d'autres entreprises ou personnes proches	13 574	318
Engagements envers d'autres prestations	289	7 561
Divers autres engagements	56 141	86 188
Autres engagements	835 211	770 232

20 Capital-actions / réserves de capital

Le capital-actions de Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de CHF 100 nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

21 Réserve de réévaluation

en milliers de CHF	Immeubles de rendement	Actions	Parts de fonds	Or	Placements alternatifs	Total
Réserve de réévaluation nette au 31.12.2019	360 061	499 787	314 770	142 925	30 537	1 348 081
Fluctuations de valeur sans incidence sur le résultat	43 532	114 414	80 201	109 213	36 415	383 775
Sortie par vente	-2 399	-109 128	-2 906	-	-350	-114 784
Variation des impôts différés	-7 706	-576	-13 988	-20 442	-5 999	-48 711
Réserve de réévaluation nette au 31.12.2020	393 488	504 497	378 076	231 697	60 603	1 568 361
Fluctuations de valeur sans incidence sur le résultat	101 062	399 615	96 614	-13 059	122 662	706 894
Sortie par vente	-833	-157 959	-31 677	-	-2 828	-193 296
Variation des impôts différés	-18 787	-43 414	-11 589	2 435	-21 311	-92 666
Réserve de réévaluation nette au 31.12.2021	474 930	702 739	431 425	221 072	159 127	1 989 293

22 Postes du bilan acquis

en milliers de CHF	flatfox AG, Zurich 07.04.2021
Actifs	
Placements de capitaux	0
Immobilisations incorporelles	1 162
Créances	129
Liquidités	683
Actifs de régularisation	12
Total des actifs	1 986
Passifs	
Autres engagements	458
Passifs de régularisation	2
Dettes	460
Capital-actions	231
Réserves de bénéfice	1 295
Fonds propres	1 526
Total des passifs	1 986

Autres éléments comptables

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	2 601	3 067
Engagements d'investissement	605 711	647 694
Autres engagements non portés au bilan	85 703	99 987

Les engagements conditionnels comprennent, outre les engagements de garantie en faveur de tiers, d'autres engagements à caractère conditionnel.

Les autres engagements hors bilan comprennent les engagements irrévocables qui découlent de contrats ne figurant pas au passif, d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'une année, ainsi que d'autres obligations fermes de livraison et d'achat.

Il existe des sûretés constituées en faveur de tiers pour un montant de 107,7 MCHF (31.12.2021: 107,7 MCHF) en garantie de transactions de couvertures et d'obligations financières.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Postes au bilan avec des parties liées

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Autres créances	1 584	4 733
Prêts à long terme (avoirs)	16 112	11 244
Hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	5 824	6 043
Engagements financiers	291 705	303 496
Autres engagements	13 574	318

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Transactions avec des parties liées

en milliers de CHF	2021	2020
Autres produits (frais d'administration imputés)	4 851	4 898
Produit d'intérêts sur prêts à long terme	123	142
Produit d'intérêts d'hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	46	53
Charges d'intérêts sur les dettes financières	2 352	2 334

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages économiques / - engagement et coût	Sur- / sous- couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise		Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2020	2021	2021	2021	2020
Institutions de prévoyance sans sur- / souscouverture	-	-	-	-	-	-	-5 661
Institutions de prévoyance avec sur- couverture	104 964	-	-	-	-57 145	-57 145	-52 972
Institutions de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	-461	-461	-105
Total	104 964	-	-	-	-57 606	-57 606	-58 738

Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 1^{er} mars 2022 par le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Mobilère Suisse Holding SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Mobilère Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, chiff. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA



Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Philipp Rickert
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 1^{er} mars 2022